

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 21 (1933)

Heft: 417

Rubrik: Deux assemblées annuelles

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Féminisme international

Un Comité à Bruxelles. — Un Congrès à Istamboul ?

C'est la brillante et sympathique capitale belge que le Comité de l'Alliance Internationale pour le Suffrage avait choisie pour tenir la seconde de ses réunions régulières en 1933. Et comme ses membres ne s'étaient pas rencontrés officiellement depuis la Conférence de Marseille en mars, les journées ultra-remplies de Genève en septembre ne se prétant guère à de longues séances de travail absorbant et assidu, ce fut autour d'un ordre du jour chargé qu'ils se groupèrent trois jours durant, sans autre interruption que les manifestations prévues par l'ardent et jeune groupement belge qui s'intitule fièrement *Egalité*.

Un des points essentiels de cet ordre du jour, mais qui ne souleva aucune discussion, tous les membres du Comité étant d'accord, fut la convocation du prochain Congrès de l'Alliance. Depuis en effet que celui d'Athènes fut renvoyé... aux calendes grecques (ceci sans mauvais jeu de mots!) le pendule qui rythme la vie de l'Alliance, et qui faisait battre régulièrement tous les trois ans la réunion d'un Congrès, ne marchait plus qu'au ralenti. Les Commissions s'aternisaient sur leurs travaux, le Comité prolongeait son mandat au-delà du terme prévu, les Sociétés affiliées perdait le contact, risquaient d'oublier leurs cotisations... et si la Conférence de Marseille avait manifesté avec la plus catégorique netteté leur attachement profond à l'Alliance, cette réunion convoquée à l'extraordinaire et sans compétences constitutionnelles ne pouvait remplacer complètement l'Assemblée générale régulière de notre grande

Fédération féministe internationale. Un Congrès a donc été prévu pour le printemps de 1935, un délai plus court étant impossible pour sa préparation si l'on songe aux Sociétés affiliées d'Amérique du Sud et d'Australie, qui ont droit comme les autres à être nanties de toutes les propositions dans les délais statutaires. Mais un Congrès plus simple, moins coûteux, moins nombreux aussi sans doute, que les imposantes réunions de Rome, de Paris ou de Berlin; un Congrès qui permettra davantage le contact des membres de l'Alliance entre eux, qui fera la part plus large aux discussions et aux échanges de vue, et enfin et surtout qui tendra en venir en aide aux femmes dont l'éveil féministe est la caractéristique de notre époque: celles du proche Orient. C'est pourquoi le Comité, reprenant une invitation de Mme Senia Rauf déjà formulée en janvier dernier, a décidé de se mettre en relations avec sa Société affiliée de Turquie pour savoir si ce Congrès pourrait se tenir à Istamboul... L'on aurait dit autrefois que c'était un conte des *Mille et une Nuits*: actuellement, ce sont les femmes turques qui pourront donner des exemples de féminisme pratique à bien des nôtres en Occident! Et si ce projet s'affirmerait et se réalise, il permettra, non seulement aux femmes turques, mais à toutes celles des régions voisines des Etats Balkans comme l'Asie mineure ou même de la Perse, d'entrer en relations directes avec l'Alliance, et de lui donner ainsi un essor nouveau en échange de tout ce qu'elle leur apportera.

Cette perspective d'un Congrès a orienté vers l'avenir les discussions sur le travail des Commissions, dont les présidentes présentes à nos réunions de Bruxelles ont bien davantage parlé de leurs projets d'activité en matière du suffrage, de droit au travail, de droits civils,

plutôt que présenté des rapports sur des faits passés. Ce soin a été laissé à la Secrétaire générale, qui établit à Genève les liens avec la S. d. N. et qui a fourni au Comité des détails sur les activités déployées relativement à la révision de la Convention sur le travail de nuit des femmes, à celle contre la traite des femmes majeures, à la nationalité de la femme mariée, à la protection de l'enfance, au Bureau de l'Alliance à Genève pendant l'Assemblée de la S. d. N., etc., etc., toutes questions sur lesquelles nous ne revenons pas, puisqu'elles ont déjà été traitées en leur temps dans nos colonnes. Mme Gourd a également présenté un rapport sur l'activité du sous-Comité chargé par la Conférence de Marseille d'étudier les possibilités de coopération avec d'autres organisations internationales, un résumé de ce rapport devant être envoyé sous peu à toutes les Sociétés affiliées à l'Alliance; et Mme Manus a parlé du travail accompli par la Commission de la Paix en liaison avec le Comité international féminin pour le Débarquement à Genève.

Le Comité de l'Alliance s'est aussi occupé de finances: quelle est l'organisation qui échappe à ce souci en ces temps de crise? et a entendu un rapport détaillé sur la manière dont les Sociétés affiliées se sont ou ne se sont pas acquittées des engagements financiers pris à Marseille. Le grand obstacle pour nombre d'entre elles à effectuer ces paiements, qu'il s'agisse de leur cotisation régulière ou de subventions extraordinaires, réside surtout dans la difficulté d'exporter de l'argent, même en sommes très petites, de leurs pays, et d'autre part, les statuts sont formels qui radient une Société dont la cotisation est de trois ans en retard. On peut espérer qu'en ce domaine aussi la perspective d'un Congrès insufflera à ces Sociétés un zèle nouveau qui leur permettra, en mettant à jour leur situation financière, de rester dans l'Alliance et de participer à ce Congrès. Et d'autre part, de plus fréquents contacts avec l'Alliance décideraient certainement nombre d'entre elles à s'acquitter plus régulièrement de leurs dettes si elles étaient mieux au courant du travail accompli: c'est pourquoi le Comité a décidé de faciliter occasionnellement le séjour ou le voyage d'un de ses membres dans un pays donné, afin qu'ainsi puissent être noués ces liens personnels si utiles, et que les membres du Comité sont mieux à même d'établir qu'une sécurité itinérante, pour laquelle il avait été, à un certain moment, question de créer un poste.

Ce contact, ces relations, ce courant de sympathie, nous en avons expérimenté toute la valeur sans avoir cette fois-ci à aller plus loin que Bruxelles. Notre jeune groupement *Egalité* nous fit un accueil enthousiaste et charmant, organisa un meeting public bien fréquenté, auquel la plupart d'entre nous furent appelées à prendre la parole, une soirée brillante dans le cadre artistique du Cercle de l'Avenir, un dîner intime où l'on put causer en confiance des problèmes qui nous tiennent à cœur. «Et tout ceci, nous disait Mme Ciselet, la jeune avocate qui préside avec un ébelle crânerie aux destinées d'*Egalité*, c'est à votre présence, à vous étrangères, que nous le devons: qui, à Bruxelles, dans le monde officiel comme dans le grand public, serait venu à une soirée suffragiste ou à un meeting féministe, si

nous étions restées entre Belges?... Il est certain que notre Comité offrait un bel exemple d'internationalisme: sur 11 membres présents, nous comptions deux Anglaises, deux Françaises, une Hollandaise, une Suédoise, une Suisse, une Tchéque, une Hindoue (Mrs. Rama Rau, notre nouvelle collègue, entrée au Comité par cooptation, nous ayant apporté tout le charme et la finesse de sa personnalité orientale) et deux Allemandes, nos deux collègues Mmes Schreiber-Krieger et Dr. von Velsen ayant fait l'effort de venir à nous, malgré les circonstances difficiles, malgré la dissolution de leur Association qui n'a pas voulu se soumettre aux règlements du «Frauenfront» hitlérien. Elles se demandaient si, leur organisation n'existant plus, leur place était encore marquée dans notre Comité. Mais la réponse de celui-ci a été unanime que, puisqu'elles ont été élues par un Congrès, c'est un nouveau Congrès qui, seul, a le droit de prendre une décision; et en attendant, nous sommes heureuses de les garder au milieu de nous, et nous sommes fiers de la solidarité féminine, qui, par dessus les barrières politiques, s'est manifestée une fois de plus dans un émouvant élan de sympathie et de compréhension fraternelles.

E. GD.

Deux assemblées annuelles

I. Association suisse des Femmes universitaires.

L'Assemblée annuelle des déléguées de l'A.S.F.U. s'est tenue cette année à Bâle, les 18 et 19 novembre.

Le premier contact entre les membres eut lieu pendant la visite de l'Orphelinat Bourgeois, qui devait être le centre des réunions. Visite très instructive, car l'Orphelinat, installé dans un ancien couvent et aménagé d'une façon toute moderne, est organisé selon le système des «petites familles», spécialement pour les garçons. Chaque petite famille groupe une douzaine de garçons du même âge autour d'un éducateur ou d'une éducatrice; chacune a son nom: *familia Felicitas, Musica*; chacune a son appartement où les garçons sont trois par chambre à coucher; ils jouissent d'un atelier de travail; quelques-uns font de la musique. Les filles sont réunies en groupes plus étendus, une vingtaine ensemble, sous la surveillance de quelques personnes. Elles sont chargées, pendant une partie de leur temps libre, d'aider aux travaux de la maison. Il y a encore la maison des petits de six à onze ans, comprenant deux familles. Les enfants sont envoyés à l'école jusqu'à 15 ans. Après 15 ans, on s'occupe de placer chacun suivant ses capacités, ou de faire poursuivre des études à ceux qui sont assez doués. En outre, lorsque le dénouement seul empêche certains parents d'élever leurs enfants comme ils le doivent, la direction préfère laisser les enfants chez eux et soutenir financièrement la famille.

Le directeur, *der Waisenvater*, qui dirigait lui-même la visite en répondant aimablement à toutes les questions, paraît très aimé de tous ses protégés. Pour terminer, il nous conduisit jusqu'à la grande salle de l'Orphelinat, sorte d'Aula où peuvent se donner des représentations. C'est là que Mme E. Mahler, Dr. phil. privat-docent à l'Université de Bâle, devait faire une conférence

FEMMES DÉPUTÉES



Cliché, "The Vote"

Mrs. Dehra PARKER

Députée au Parlement Irlandais, où elle siège depuis 1922. Spécialiste des questions d'éducation et connaissant tous les problèmes agricoles, elle occupe une place en vue à la Chambre. Elle fut aussi la première femme magistrat du comté de Londonderry.

de vote intégral, est-ce que les groupements et les syndicats masculins de chez nous auraient le même pouvoir sur les parlementaires?

Solidarité.

Lu dans le Nouvel Essor (Genève) ce traité touchant que notre confrère reproduit lui-même de la Sentinelle (Chaux-de-Fonds):

Une ouvrière est venue chez moi. Très modestement vêtue, elle donnaient bien l'impression de ce qu'il y a de mieux dans le temps est la situation actuelle de la femme suédoise; or, nul ne saurait nier que ce ne soit là un des facteurs les plus importants dans la formation des jeunes générations. Dès la préhistoire, la femme scandinave fut, non l'esclave ou l'idoile de l'homme, mais son associée loyale. C'est à elle qu'incombe, pendant les longues absences des hommes, le soin de garder et de défendre le foyer. Et elle s'acquitte de ce double rôle avec un tel courage que, dès le IIe siècle, le vieux droit coutumier suédois accorde aux femmes d'un district méridional de la Suède l'égalité absolue des droits d'héritage en reconnaissance de la vaillance avec laquelle elles avaient défendu leurs foyers contre des bandes de pillards danois.

Cette égalité morale de la femme s'est maintenue à travers les siècles. On est frappé, lorsqu'on pénètre dans des milieux universitaires suédois, de la camaraderie vraie, exempte de toutes considérations amoureuses, qui règne entre la jeunesse des deux sexes. Ce qui n'a d'ailleurs rien de particulièrement surprenant pour qui connaît les modalités de l'éducation des enfants suédois.

J'ai consulté les enfants et tous ensemble nous avons décidé de nous contenter d'une course à la montagne, «rucksak» au dos, et de verser l'économie réalisée en abandonnant le prix de notre projet à la souscription.»

Elle tira de son sac à main un papier, le déplia et en sortit 6 fr. 50 qu'elle me tendit: «Voilà, dit-elle, c'est donné de bon cœur, et jamais nous n'avons eu autant de joie qu'au cours de notre randonnée à la montagne.»

La femme suédoise.

Des très intéressantes enquêtes menées par le Temps sur les jeunesse étrangères, détachons ce passage sur la situation des jeunes filles en Suède:

... Une des manifestations les plus caractéristiques de cette unité dans le temps est la situation actuelle de la femme suédoise; or, nul ne saurait nier que ce ne soit là un des facteurs les plus importants dans la formation des jeunes générations. Dès la préhistoire, la femme scandinave fut, non l'esclave ou l'idoile de l'homme, mais son associée loyale. C'est à elle qu'incombe, pendant les longues absences des hommes, le soin de garder et de défendre le foyer. Et elle s'acquitte de ce double rôle avec un tel courage que, dès le IIe siècle, le vieux droit coutumier suédois accorde aux femmes d'un district méridional de la Suède l'égalité absolue des droits d'héritage en reconnaissance de la vaillance avec laquelle elles avaient défendu leurs foyers contre des bandes de pillards danois.

Cette égalité morale de la femme s'est maintenue à travers les siècles. On est frappé, lorsqu'on pénètre dans des milieux universitaires suédois, de la camaraderie vraie, exempte de toutes considérations amoureuses, qui règne entre la jeunesse des deux sexes. Ce qui n'a d'ailleurs rien de particulièrement surprenant pour qui connaît les modalités de l'éducation des enfants suédois.

Dès les classes enfantines, les «garçons» sont accoutumés à partager l'enseignement des «filles», et les conflits qui se règlent dans les cours, aux heures de récréation, n'admettent guère de différence entre la culotte et la jupe. Cet ensei-

gnement mixte, ce contact journalier et permanent, se poursuit pendant tout l'enseignement secondaire, pour reprendre à l'Université. Rien que de très naturel, dans ces conditions, à ce que la femme n'intervienne dans les conversations et dans les préoccupations des étudiants que dans des proportions qui paraissent stupéfiantes aux peuples latins.

A la vérité, la femme perd, à ce commerce journalier, un peu de son aurore, un peu du sentiment plus ou moins réellement chevaleresque qu'elle inspire à la jeunesse des autres pays. Elle ne devient pas seulement une camarade, elle se transforme fatidiquement tôt ou tard en concurrence, à qui on ne cède guère la place et qui doit jouer des coudes tout comme les représentants du sexe fort. Mais ce qu'elle perd ainsi en suprématie plus formelle que réelle et d'un aloi parfois fort douteux, elle le retrouve dans la franche camaraderie, malgré tout un peu teintée de respect, qui affirme son égalité.

Il faut lutter, lutter toujours, pour nos droits, pour tous les droits, être toujours prêt à réagir, à affirmer, à batailler. Lutter et aimer, tel est le mot d'ordre; s'il ne suffit pas à nous soustraire complètement aux attaques du temps, il nous empêche d'en souffrir.

Mme JULIETTE ADAM.

sur Iwan Tourgueniew: passionnante causerie où la conférencière fit ressortir tout à tour le caractère national de ce peintre de l'âme russe, à la fois réaliste et poète, ardent patriote que la Russie n'a pas su reconnaître alors, et le caractère universel, par sa vie et par sa culture, de cet écrivain qu'on a pu appeler un citoyen du monde.

Le soir, après une audition de musiques et une représentation donnée par un groupe d'étudiantes pleines d'entrain, les Baloises offraient à leurs hôtes, dans la grande salle à manger de l'Orphelinat, une de ces réceptions pleines de charme, où d'anciennes connaissances se retrouvent et où se nouent de nouvelles amitiés. Beaucoup des questions proposées à l'Assemblée générale des déléguées y furent déjà châudemment discutées.

Le dimanche matin fut tout entier consacré à la séance de l'Assemblée. Mme A. Quinche, présidente, lut d'abord le rapport annuel, citant les bourses qui furent demandées et accordées cette année, rappelant les enquêtes menées par le Comité et les adresses envoyées à divers propos. Elle enregistra avec regret la démission de Mme Rötlisberger, et donna la parole à plusieurs membres qui rappelèrent avec émotion le souvenir des disparus: Mme Eugénie Dutoit, Mme Brustlein, Mme Frei, Mme Probst. On procéda comme chaque année au renouvellement par tiers du Comité central: Mme Schreiber-Favre (Genève) et Mme Jeanneret-Wasserfallen (Neuchâtel), membres sortants, furent élues à nouveau, et Mme Dora Scheuer (Berne) remplaça Mme Rötlisberger, démissionnaire.

On passa alors aux rapports des Commissions et aux diverses propositions des Sections ou du Comité central: rapport de la Commission d'échange des professeurs de l'enseignement secondaire; rapport de la Commission des intérêts féminins; rapport de la Commission des intérêts professionnels (siège à Genève: 4, Florissant), qui s'efforce de créer un centre de travail et de faciliter aux femmes universitaires la recherche de places; son Secrétariat reçoit les offres et les demandes de travail, et il mène, pour son effort d'entraide, d'être mieux connu.

Un des buts de l'A.S.F.U. étant de soutenir ses membres dans leurs études, on examina dans ce sens deux propositions concernant la création, pour commémorer le 10^e anniversaire de l'Association, de bourses de recherches, et on adopta le montant de fr. 2.000.— pour une bourse à fournir après concours à l'un des membres de l'Association.

Il serait trop long de citer toutes les questions d'administration intérieure qui furent discutées au cours de cette matinée chargée. Elle se termina par l'invitation de la section vaudoise à tenir la prochaine assemblée des déléguées à Lausanne.

Un repas en commun, fort animé, réunit une dernière fois les déléguées et leurs hôtes, puis ce fut la dispersion. On se sépara, non sans regrets, après ces deux journées d'intéressant travail.

M.-J. MERCIER.

II. Lyceum-Club de Suisse

(Bienn, 2 décembre 1933)

C'est au jeune Club de Bienn, cellule nouvellement formée du groupe cantonal bernois, qu'incombait cette année l'honneur de recevoir l'Assemblée générale du Lyceum de Suisse. Ce Club, après quelques mois d'existence, compte près d'une centaine de membres parmi lesquels on distingue des personnalités d'une haute valeur artistique et intellectuelle. Il avait tenu à recevoir l'assemblée générale et à lui faire les honneurs de ses charmantes installations dans une antique maison patricienne, sur la Promenade de la Suisse. C'est là qu'un déjeuner intime groupa les premières arrivantes, dans une petite salle voisine dont les fenêtres s'ouvrent sur un vieux jardin imprégné de mystère et de poésie.

Quel contraste avec l'hôtel moderne où devait avoir lieu la grande assemblée! Dans ce dernier, tout est ripoliné, net et un peu cubiste. Au haut d'une grande pièce, le Comité central siège autour d'une table de conseil d'administration: les simples membres lui font face, assis en rang comme dans un lieu de spectacle. Le spectacle est le même que toutes les années. Devant les auditrices défilent le procès-verbal de la dernière assemblée, les rapports de la présidente et de la trésorière centrale, puis ceux des présidentes des nouveaux groupes locaux du Lyceum de Suisse. Ces rapports sont, dans l'ensemble, très confortables. Ils démontrent que le Lyceum s'accroît non seulement en nombre, mais que son activité et la place qu'il occupe dans la vie intellectuelle et artistique de la Suisse sont chaque jour plus considérables. Une attention spéciale est accordée au rapport du groupe de Bâle, si attristé par la mort tragique de sa dévouée présidente, Mme Sarasin-von der Mühl. Cette dernière s'était chargée, le printemps dernier, de faire parvenir au département féminin de l'exposition de Chicago, les livres de femmes suisses rassemblés par les divers groupes du Lyceum. Par suite de circonstances fâcheuses, qu'aggrava la mort de Mme Sarasin, ces livres ne purent être exposés au comptoir du «Livre féminin» de l'exposition. Une partie est restée aux Etats-Unis, ainsi que

Correspondance

La Coopérative de Cautionnement Saffa et la Banque Populaire Suisse

Berne et Zurich, le 25 novembre 1933.

A nos membres,

Le communiqué concernant la réorganisation de la Banque Populaire Suisse paraît avoir causé quelque inquiétude chez certains de nos membres.

Nous nous voyons donc amenées à vous rappeler que notre capital social est placé en majorité en titres et hypothèques, c'est-à-dire selon le bilan au 30 juin 1933 adopté par l'assemblée générale du 7 octobre, à Lucerne, à raison de: 200.066 fr. 65 en valeurs de premier ordre, soigneusement choisies, principalement fédérales, cantonales et communales;

228.800 fr.— en hypothèques en premier rang sur immeubles de rapport;

5.925 fr. 65 en cartems de dépôt.

Nos placements auprès de la Banque Populaire Suisse sont actuellement:

30.000 fr. en obligations à court terme, et

5.000 fr. environ sur carnet de dépôt.

Toutes nos valeurs sont déposées à la Banque Populaire Suisse et servent de garanties pour les cautionnements fournis par nous.

Le capital social de la Banque Populaire Suisse devra seul être mis à contribution pour l'assassinat; tous les autres dépôts sont entièrement garantis, ainsi qu'il ressort des communiqués de la Direction générale de la Banque Populaire Suisse et du Conseil fédéral; il n'y a donc aucun motif de préoccupation.

Les parts sociales de notre Société ne seront pas touchées par la réorganisation. De même les prêts cautionnés par nous ne sont soumis à aucun changement. Il va sans dire que nos clientes doivent respecter leurs engagements.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

Pour le Comité

La Présidente: Dr. D. SCHMIDT.
La Secrétaire: Dr. E. NAEGLI.

A propos d'éducation post-scolaire¹

Zurich, novembre 1933.

Mademoiselle,

Dans le compte-rendu de l'Assemblée générale de l'Alliance, les 7 et 8 octobre, à Lucerne, que donne le numéro 413 de votre si agréable et intéressant journal, Mme M. Gagnebin écrit que beaucoup des auditrices ne partagent probablement pas les vues de Mme Kägi sur l'orientation de la jeunesse féminine vers les questions pratiques.

Laissez-moi vous dire que, si la très grande majorité des femmes zurichoises sont favorables à un enseignement post-scolaire, c'est parce qu'elles ont constaté qu'un très petit nombre de jeunes filles ont le bonheur de recevoir dans leur famille les directives morales qu'il est de toute nécessité de leur donner. Elles doivent apprendre ce que vaut un ménage bien tenu pour la famille et pour la société. Les femmes qui n'admettent pas l'urgence de cette préparation sont celles qui l'ont reçue sans s'en douter, qui l'ont bue avec le lait maternel pour ainsi dire, et auxquelles toute sorte de connaissances ont été données presque en jouant, de sorte qu'elles souhaitent les difficultés auxquelles sont en butte les non-initiées, difficultés qui leur paraissent très grandes, presque insurmontables même.

Une bonne mère, consciente de son devoir, initiera, entre autres choses, sa fille à toutes les questions de la maternité; elle lui exposera les conséquences très sérieuses et importantes que peuvent avoir pour l'enfant l'absence d'éducation morale et physique, la conduite de la mère pendant la grossesse. L'enseignement post-scolaire comblera pour les jeunes filles, auxquelles leurs mères ne peuvent ou ne veulent donner cet enseignement nécessaire, la grave lacune qui existe, sans cela, dans leur préparation à la vie, au mariage, à la maternité.

Les féministes doivent lutter plus que d'autres pour la création de cet enseignement post-scolaire, pour cette seule raison déjà que les femmes ayant acquis la technique indispensable à la

¹ Parution retardée pour cause d'absence de la rédactrice.

bonne conduite d'un ménage auront sûrement plus de temps à consacrer aux questions sociales, voire à leur entourage.

Il faut toujours essayer de considérer une question du point de vue général et non pas de celui de son milieu, c'est là une objectivité difficile. Les femmes qui trouvent l'enseignement post-scolaire superflu rendent un bel hommage à leur mère et à l'éducation reçue au sein de la famille.

Wissen und können ist Macht, et si les femmes suisses ont le savoir et le savoir-faire dans leur ménage, le mouvement féministe s'en trouvera fortement enrichi, c'est pourquoi, nous opérons toujours pour l'enseignement post-scolaire.

E.-E. G.

Les chômeuses et l'enseignement ménager¹

Genève, le 26 novembre 1933.

Mademoiselle,

Dans le *Mouvement* du 18 novembre 1933, à propos de l'Institut ménager, je trouve cette phrase: «L'expérience des cours ménagers à l'Ecole ménagère n'ayant, malgré l'excellence de ces cours, pas réussi, il fallait trouver autre chose.»

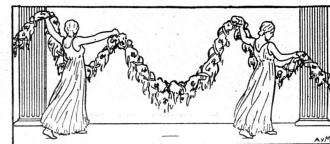
Je ne sache pas que le Département de l'Instruction publique, en créant ces cours, ait eu d'autre but que de rendre service aux ouvrières et employées en leur ouvrant les yeux sur ce qu'est une alimentation saine et simple. A mon sens, l'expérience a au contraire parfaitement réussi. La preuve en est la quantité d'anciennes élèves qui reviennent demander le droit d'assister à un nouveau cours, y compris l'intérêt du premier.

Je suis d'autant mieux placée pour oser vous demander cette rectification que je n'ai pas donné moi-même ces cours, et que je n'appartiens pas à l'Ecole ménagère, mais à l'Ecole primaire, où j'enseigne la cuisine aux élèves des 7^e et 8^e années.

Veuillez croire, etc.

Y. CHENEVARD.

¹ Parution retardée pour cause d'absence de la rédactrice.



A travers les Sociétés

La Ligue sociale d'acheteurs au secours d'une nouvelle profession féminine.

Sous ce titre, Mme Kägi-Fuchsman, de Zurich, secrétaire de l'Office des voyageuses de commerce, qui a été fondé l'hiver dernier et travaille activement depuis le 1^{er} mars, a fait une intéressante causerie le 27 novembre, dans la salle de la Taconnerie, à Genève.

Présentée par Mme Chenevard de Morsier, présidente de la Section genevoise de la Ligue, Mme Kägi, après avoir rappelé le but de cette Association, les excellents résultats déjà obtenus par ses efforts, montre pourquoi et comment celle-ci jugea utile d'apporter aussi son aide à une carrière qui recrute de plus en plus de femmes.

L'espouse nous fait défaut pour résumer cet exposé si vivant, qui, d'ailleurs, peut être retrouvé en partie et soigneusement dans le *Mouvement* du 1^{er} juillet. Mais, depuis lors, l'Office suisse des voyageuses de commerce, soutenu par la Ligue et en étroite collaboration avec l'Office suisse des professions féminines, a bien travaillé, et cette activité constitue la nouveauté de la causerie. Malgré la crise, il a obtenu de la Confédération, pour 1934, une subvention de 1500 fr. Il a donc été reconnu comme œuvre utile. Pourrait-il en être autrement de cette «carrière de refuge» pour tant d'émigrées et de chômeuses des diverses professions?

L'Association suisse des voyageuses de commerce, pour laquelle fonctionne également le Secrétariat de l'Office suisse (Hönggerstr. 80, Zurich 6), voit augmenter le nombre de ses membres. Quelques-unes des voyageuses présentes à la séance de lundi soir s'y inscrivent auprès de Mme Kägi.

Le thé fut offert ensuite, retenant encore l'auditoire, avec les représentantes de diverses Sociétés féminines, dans une atmosphère de cordialité.

M.-L. P.

Le Secrétariat romand de la Ligue suisse des Femmes abstinents.

Nous apprenons que le Groupe romand de la Ligue suisse des Femmes abstinents possède actuellement son Secrétariat. Il a été créé après plusieurs années d'étude, et constitue un organe de centralisation reconnu nécessaire depuis longtemps. Établi sur des bases extrêmement modestes, il n'en est pas moins appelé à rendre de grands services, et sa première année d'existence l'a prouvé.

Le Secrétariat centralise les archives et les publications de la Ligue, le matériel de l'Espoir de Bâle, la comptabilité du Groupe romand, et il tend à devenir une source de renseignements, non seulement pour les membres de la Ligue, mais aussi pour toutes les personnes qui s'intéressent à la lutte contre l'alcoolisme.

Le Secrétariat qui dirige Mme Cupelin a son siège à Genève, 25, rue de la Terrassière (compte

de chèque 1. 3430). Abstiens, faites bon accueil à ce nouveau rouage de la Ligue des Femmes abstinents et souvenez-vous que le matériel de propagande de l'Espoir de Bâle et de nombreuses publications sont en vente au Secrétariat romand.

Z.

Reconnaissance.

Mme F. Fongallaz, présidente de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud, Mme Serment (Le Mont) et Mme de la Harpe (Vevey) se sont rendues, le 21 novembre, auprès de Mme Couvreur de Bâle, présidente honoraire de la Fédération, à Vevey, et lui ont rendu, avec de vives paroles de gratitude, le livre d'or constitué par les divers groupes de la Fédération. Chacun des dix-sept groupes, en prose ou en vers, y exprime ses sentiments de reconnaissance et d'affection envers la présidente qui pendant tant d'années s'est dépassée sans compter pour les Unions de femmes vaudoises. La plupart de ces pages sont ornées de peinture (St-Martin de Vevey, par Mme Bl. Monod, Moulin), de dessins (Morges, Rolle), d'armoiries (Bussigny, par M. F. L. Junod), etc.; chacune s'est ingénier à exprimer ses sentiments de la façon la plus jolie et la plus cordiale.

S. B.

Union féminine des carrières libérales et professionnelles.

Ce regroupement, dont le siège est à Lausanne, et qui pratique la solidarité, est venu en aide à ses membres professionnelles en organisant deux expositions-ventes qui ont eu un grand succès et dont la seconde vient de fermer ses portes. Pour ses membres de professions libérales, il organise, cet hiver, des conférences et des concerts. Mme Schröder-Roorda, présidente, a parlé de la Sicile le 7 novembre; le 14 décembre, au Lyceum, à Lausanne, Mme Bohy fera une conférence sur la Nativité, avec projections lumineuses. D'autres manifestations suivront dans le cours de l'hiver.

S. B.

Union féminine des carrières libérales et professionnelles.

Ce regroupement, dont le siège est à Lausanne, et qui pratique la solidarité, est venu en aide à ses membres professionnelles en organisant deux expositions-ventes qui ont eu un grand succès et dont la seconde vient de fermer ses portes. Pour ses membres de professions libérales, il organise, cet hiver, des conférences et des concerts. Mme Schröder-Roorda, présidente, a parlé de la Sicile le 7 novembre; le 14 décembre, au Lyceum, à Lausanne, Mme Bohy fera une conférence sur la Nativité, avec projections lumineuses. D'autres manifestations suivront dans le cours de l'hiver.

Rappelle à tous les membres de l'Union des Femmes qu'ils trouveront toujours en magasin un beau choix en **Parapluies, Fourrures**, articles de qualité, aux plus bas prix. Accueil aimable, prière de s'annoncer.

Prix spéciaux sur articles confectionnés

Recouvrements Transformations Réparations

Madeleine GONSER

LEÇONS DE VIOLON

ROUTE DE BLONAY, 3

VEVEY

GENÈVE — IMPRIMERIE RICHTER